



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Département de Mathématiques

CANDIDATURE A L'ADMISSION AU MASTER 1 DE MATHÉMATIQUES

Il est porté à la connaissance des étudiants que le dépôt des dossiers de candidature à l'admission au master 1 de Mathématiques Appliquées et Mathématiques Pures démarre le lundi 27 mars jusqu'au lundi 17 avril 2023 à 17h, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

Pour les étudiants régulièrement inscrits à l'Université Assane SECK de Ziguinchor ou dans une autre université :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'UFRST (**préciser Mathématiques Pures ou Mathématiques Appliquées**) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie légalisée des relevés de la Licence 1, Licence 2 et de la Licence 3 ;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite de la Licence de mathématiques ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité.

Pour les professionnels et étudiants de l'ancien système (non LMD)

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'UFRST (**préciser Mathématiques Pures ou Mathématiques Appliquées**) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie légalisée des relevés de la première, deuxième et troisième année de mathématiques ;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite de la Licence de mathématiques ou du diplôme admis en équivalence ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- Les salariés fourniront une autorisation d'inscription délivrée par le supérieur hiérarchique ;

NB : les candidatures sont à déposer au Secrétariat du Département de mathématiques, derrière l'ancien amphithéâtre (bureaux Fesman n°10).

